

DISCOURS PRONONCÉ PAR IBRAHIMA COULIBALY, PRÉSIDENT DE B.S.F.

*MAIRIE DE GRENOBLE, PARRAINAGE RÉPUBLICAIN,
PRÉSIDÉ PAR LE MAIRE, 26 JANVIER 2018*

BOUQUINS SANS FRONTIÈRES

1. MONSIEUR le MAIRE, MADAME Patricia LÉCOLIER, MONSIEUR Bernard POUYET, co-présidents, et l'ensemble des bénévoles de l'Apardap, MESDAMES et MESSIEURS, nouvellement marraines et parrains républicains, MESDAMES et MESSIEURS les "accueilli(e)s", MESDAMES et MESSIEURS.
2. Je n'avais pas l'habitude de lire mes discours lorsqu'il m'était donné l'occasion d'en adresser un, et ce n'est pas parce que l'assistance était en général beaucoup plus réduite que ne l'est la vôtre en ce jour de liesse républicaine.
3. Ce soir, je vais déroger à mes habitudes et lire un discours écrit à plusieurs mains, au sein de l'association *Bouquins sans frontières* que je préside depuis 2015. Je fais appel par avance à votre mansuétude pour cette lecture à voix haute, d'autant plus que l'émotion particulière qui m'étreint aujourd'hui ne me facilitera pas la tâche.
4. Écrit à plusieurs mains, ai-je dit, et je me permets ici un bref aparté. Plusieurs mains, réduit à sa formule la plus simple, c'est quatre mains, comme sont écrites certaines pièces pour piano. Quatre mains, c'est l'une ou l'un, et l'Autre. L'Autre, vous l'avez remarqué, n'est pas genré, ni sexué, on ne sait rien de sa possible incarnation. Êtres parlants, notre être tient tout dans ce rapport fondamental à l'Autre.
5. Ici, comment ne pas citer FLAUBERT, dans cet extrait de la lettre qu'il écrivit à Georges SAND, le 12 juin 1867 ¹ :
6. [...] *Je me suis pâmé, il y a huit jours, devant un campement de bohémiens qui s'étaient établis à Rouen. — Voilà la troisième fois que j'en vois — Et toujours avec un nouveau plaisir ; l'admirable, c'est qu'ils excitaient la haine des bourgeois, bien qu'inoffensifs comme des moutons. Je me suis fait très mal voir de la foule en leur donnant quelques sols — et j'ai entendu de jolis mots à la Prud'homme. Cette haine-là tient à quelque chose de très profond et de complexe. On la retrouve chez tous les gens d'ordre. C'est la haine que l'on porte au Bédouin, à l'Hérétique, au Philosophe, au solitaire, au Poète — et il y a de la peur dans cette haine. Moi qui suis toujours pour les minorités, elle m'exaspère — il est vrai que beaucoup de choses m'exaspèrent. Du jour où je ne serais plus indigné, je tomberais à plat, comme une poupée à qui on retire son bâton [...].*
7. Le parrainage républicain s'inscrit en droit fil du parrainage civil, créé pendant

1. — *Correspondance*, éd. de la Pléiade, tome V : pp. 653-665.

la Révolution française, moment où, en donnant forme à des valeurs fondamentales qui ont éclairé et étonné le monde, la France s'est forgé une identité nouvelle parmi les Nations, qui inclut la conception républicaine d'accueil et d'asile.

8. Traditionnellement, lors de ces cérémonies républicaines, qui ont lieu en mairie et qui sont présidées par un officier d'état civil, l'Aparadap, qui s'en trouve à l'initiative à Grenoble, prévoit un "discours des accueillis". C'est ce discours que je dois prononcer, à titre exceptionnel puisque je ne figure pas à leur nombre. Convoqué le 6 février à la préfecture, par le chef du "service des éloignements" — oui, il existe un service dont la fonction est d'éloigner —, nous avons été informés, par une source sûre, que je m'y verrai notifier une O.Q.T.F., *obligation de quitter le territoire français*, pour ceux qui l'ignoraient.
9. Mais, ce soir, avec vous, je ne veux pas m'attarder sur un cas individuel, encore moins me livrer à un plaidoyer *pro domo*. Ceux qui souhaiteraient prendre connaissance de la *Lettre ouverte à ceux qui restent*, écrite par le bureau de *Bouquins sans frontières*, et, s'ils le souhaitent, rejoindre la liste de ses signataires, avant que nous ne l'envoyons lundi prochain, le 29, à la préfecture, en trouveront ici, à la fin de la cérémonie, quelques exemplaires imprimés par l'Aparadap.
10. Non, ce soir, je voudrais que nous prenions le temps et la distance pour marquer quelques départs de piste de réflexions. J'en indiquerai trois : la notion de jeu, celle d'espace entre le licite et l'illicite, et enfin celle des dangers des lectures littérales.
11. Le jeu d'abord. Le mot ne réfère pas seulement au ludique, il désigne également l'espace, parfois infime, mais sans lequel deux pièces mécaniques articulées ne peuvent plus jouer entre elles.
12. Encore question d'espace, mais de celui qui séparerait, qui s'insinuerait, entre, d'un côté le licite, et, de l'autre, l'illicite. Là aussi, il y a toujours un peu d'espace, une frange indistincte, comme, entre deux frontières, se trouve un *no man's land*, une « terre sans hommes ». Si bien que nos cartes, pour y être fidèles, devraient représenter entre deux États, non une ligne pointillée simple, mais double.
13. Cet espace très particulier entre le licite et l'illicite, c'est l'espace de l'interprétation, c'est-à-dire celui où on ne peut plus se fier à une lecture strictement littérale des textes, des lois, des règlements. Celui où il faut faire effort d'abstraction, de contextualisation, celui où il faut retrouver le texte sous le texte, l'esprit au delà de la lettre.
14. L'interprétation s'oppose à la lecture littérale. Qu'il s'agisse de textes sacrés, des textes de loi, de ceux des règlements, on sait les ravageuses dérives qu'entraîne une lecture bornée au littéral. Et ici, nous allons citer Jacques BAROU, directeur de recherche émérite au C.N.R.S., parmi les premiers signataires de la lettre ouverte, qui nous a adressé, mercredi, ce texte :
15. *Voici les mots que je pourrais dire : « Si nul n'est censé ignorer la loi, son application doit être fidèle à l'esprit plutôt qu'à la forme. Une personne qui a montré qu'elle avait le sens de l'intérêt général en s'investissant dans une action associative visant à fournir des livres à ceux qui n'en ont pas, a œuvré pour le bien commun et cela doit être porté à son crédit en compensation*

d'une situation de séjour irrégulière qui résulte plus des effets de la complexité administrative que d'une intention avérée de vivre dans l'illégalité. ».

16. J'en termine. Pour conclure, je voudrais attirer votre attention sur un dernier point. La question des "éloignements" est toujours envisagée selon le point de vue d'un mouvement : ceux qui "arrivent", ceux qu'on "éloigne".
17. Décentrons notre point de vue ; mettons de côté l'émotion, le drame, les familles déchirées ; mettons de côté les valeurs de la France, celle des droits de l'homme et du citoyen, mettons de côté l'indignation. Intéressons-nous à l'invisible de la fêlure.
18. Il y a, au sein de la société française, des effets peu visibles. On parle du tissu social ; le mot *texte* s'origine de l'ancien français *tissere* ; un texte est un tissage. Eh bien ce tissu social de la société française, ce texte quotidiennement écrit par chacune et chacun des acteurs de la vie sociale de notre pays, auxquels, de quelque nom qu'on les nomme, les "éloignés" ou les "accueillis" ont pris, prennent ou prendront leur part, cette étoffe ou ce texte subissent à chaque expulsion un petit accroc, une petite déchirure, un fil qui se défait, un mot qui s'efface, qu'on ne peut plus lire. Le tissu en devient plus fragile ; le texte, moins lisible.
19. MESDAMES, MESSIEURS, je vous remercie pour votre attention.